

Département du Bas-Rhin

Arrondissement de Haguenau

COMMUNE DE DRUSENHEIM

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
--

Conseillers élus : 27
Conseillers en fonction : 27
Conseillers présents : 24
Conseillers absents : 3 dont 3 procurations

Séance du 8 avril 2008

Sous la présidence de Monsieur **Jacky KELLER, Maire**

Membres présents : Mesdames, Messieurs **Marie-Anne JULIEN, Jérôme DIETRICH, Yolande WOLFF, Robert BERLING, Denise HOCH, Nicolas KORMANN, Marie-Odile PETER, Dominique HAMM, Bernard EICHWALD, Dominique DIEMER, Michel KLEIN, Claudine MULLER, Patrick KORMANN, Laurence DIETRICH, Patrick SCHWOOB (à compter du point 6), Magali SCHNEIDER, Bernard GLUCK, Nathalie ROOS, Mathieu FREY, Joëlle LETZELTER, Myriam EBER, Richard KORMANN, Fernand KIENTZ, Jean-Michel KLINGLER**

Membres absents avec procuration : Messieurs **Valentin SCHOTT, Patrick SCHWOOB** (jusqu'au point 6), **Jérémy KELLER** qui ont donné procuration respectivement à Mesdames Marie-Anne JULIEN, Yolande WOLFF, Monsieur Robert BERLING.

Article 1 : DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Madame Yolande WOLFF est désignée à l'unanimité comme secrétaire de séance.

Article 2 : ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 27 MARS 2008

Le procès-verbal de la séance du 27 mars 2008 est adopté à l'unanimité.

Article 3 : COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2007

Monsieur le Maire indique à l'assemblée que Monsieur Georges Schultz, Trésorier de Drusenheim a remis en mairie le Budget Primitif et les Décisions Budgétaires Modificatives de l'exercice 2007, les titres définitifs de créances à recouvrer, les détails des dépenses effectuées et ceux des mandats délivrés, les bordereaux des titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à réaliser.

Monsieur le Maire confirme la concordance des montants article par article tant en dépenses qu'en recettes du compte de gestion et du compte administratif de l'exercice 2007.

Le Conseil Municipal
ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré

décide à l'unanimité

que le compte de gestion 2007 dressé par le Trésorier, visé et certifié par l'ordonnateur,
n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Article 4 : COMPTES ADMINISTRATIFS 2007

4.1. Compte administratif principal

Monsieur le Maire soumet à l'assemblée le compte administratif de l'exercice 2007
lequel peut être présenté comme suit :

FONCTIONNEMENT		PREVU	REALISE
	Dépenses	4 579 331,61 €	3 034 009,25 €
	Déficit reporté	0	0
	TOTAL dépenses de fonctionnement	4 579 331,61 €	3 034 009,25 €
	Recettes	4 579 331,61 €	4 361 164,58 €
	Excédent reporté	0	0
	TOTAL recettes de fonctionnement	4 579 331,61 €	4 361 164,58 €
	Excédent / déficit de fonctionnement	0 €	1 327 155,33 €

INVESTISSEMENT		PREVU	REALISE	Restes à réaliser
	Dépenses	7 104 853,70 €	3 116 479,82 €	
	Déficit reporté	0	1 058 475,12 €	
	TOTAL dépenses d'investissement	7 104 853,70 €	4 174 954,94 €	2 929 898,76 €
	Recettes	7 104 853,70 €	3 700 776,25 €	
	Excédent reporté	0	0	
	TOTAL recettes d'investissement	7 104 853,70 €	3 700 776,25 €	3 404 077,45 €
Excédent / déficit d'investissement	0	- 474 178,69 €		

RESULTAT GLOBAL		PREVU	REALISE
	Cumul dépenses	11 684 185,31 €	7 208 964,19 €
	Cumul recettes	11 684 185,31 €	8 061 940,83 €
	Solde des cumuls	0	
Résultat global		852 976,64 €	

4.2. Compte administratif lotissement Kreuzrhein II

Quant au budget annexe du Lotissement Kreuzrhein II, il fait apparaître quant à lui un excédent de **355 603,91 €**. Ce budget sera clôturé en 2008 après le paiement des dernières factures.

4.3. Compte administratif lotissement Stockwoert

Le budget annexe du Lotissement Stockwoert fait apparaître quant à lui un déficit de **1 525 303,85 €**. Ceci est dû aux travaux de la voirie provisoire qui sont pratiquement

terminés et payés et au non encaissement de la vente de terrains. Ces encaissements seront effectués en grande partie en 2008 et le reste en 2009.

4.4. Compte administratif lotissement Herdlach II

Le budget annexe du Parc d'Activités Herdlach II fait apparaître un déficit de **13 375,96 €**. Les ventes de terrain sont attendues pour la fin de l'année 2008.

Suite à l'exposé des différents comptes administratifs, Monsieur le Maire remercie les personnels, tant administratif que technique qui ont contribué fortement à la réalisation de ces budgets et à ces bons résultats financiers.

Monsieur le Maire quitte la salle au moment du vote.

Il est proposé de délibérer sur les comptes administratifs 2007 dressés par le maire Jacky Keller qui s'est retiré au moment du vote.

Le Conseil Municipal,
sous la présidence de Madame Marie-Anne Julien, première adjointe au maire,
délibérant sur les comptes administratifs dressés par le maire Jacky Keller,

décide par 24 voix pour et 3 abstentions

- **de constater** au niveau du compte administratif du budget principal de l'exercice 2007 un excédent global de **852 976,64 €** et un excédent de **474 178,69 €** en ce qui concerne les restes à réaliser
- **de constater** au niveau des comptes administratifs des budgets annexes de l'exercice :
 - o un excédent de **355 603,91 €** pour le lotissement Kreuzrhein II,
 - o un déficit de **1 525 303,85 €** pour le lotissement Stockwoert,
 - o un déficit de **13 375,96 €** pour le parc d'activités Herdlach II
- **d'affecter** le résultat de la section de fonctionnement soit **1 327 155,33 €** à l'article 1068, en recettes de la section d'investissement
- **d'arrêter** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus
- **d'approuver** en conséquence les comptes administratifs de l'exercice 2007

Le Maire, après avoir réintégré la salle, remercie l'assemblée pour la confiance qui lui est accordée, ainsi que l'ensemble du personnel pour son implication dans la bonne réalisation de cet important budget.

Article 5 : AFFECTATION DU RÉSULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2007

Monsieur le Maire propose à l'assemblée qu'après avoir examiné et avoir approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2007, elle statue sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2007 comme suit :

- Excédent d'exploitation de l'exercice 2007	1.327.155,33 €
- Excédent d'exploitation reporté	0 €
- Excédent d'exploitation de clôture	1.327.155,33 €
- Excédent d'investissement de l'exercice 2007	584.296,43 €
- Déficit d'investissement reporté	1.058.475,12 €
- Déficit d'investissement de clôture	474.178,69 €
- Résultat global réalisé	852.976,64 €
- Solde des restes à réaliser	474.178,69 €

Par conséquent, Monsieur le Maire propose d'affecter le résultat comme suit : affectation obligatoire à l'apurement du déficit d'investissement de 474.178,69 €, ainsi que le reste de l'excédent de fonctionnement 852.976,64 €, soit au total la somme de 1.327.155,33 € à l'article 1068, en recette, au Budget Primitif 2008.

Le Conseil Municipal
ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,

décide par 24 voix pour et 3 abstentions

- **d'affecter** le résultat d'exploitation de l'exercice 2007 d'un montant de 1.327.155,33 € à l'article 1068 en recette d'investissement au budget primitif 2008.
- **de reprendre** en excédent antérieur, l'excédent d'investissement de 355 603,91, constaté sur le **budget annexe du lotissement Kreuzrhein II.**
- **de reprendre** en déficit antérieur, le déficit d'investissement de 1 525 303,85 €, constaté sur le **budget annexe du lotissement Stockwoert,**
- **de reprendre** en déficit antérieur, le déficit d'investissement de 13 375,96 €, constaté sur le **budget annexe du lotissement du parc d'activités Herdlach II.**

Article 6 : BUDGET PRIMITIF 2008

Monsieur Patrick Schwoob arrive au début de ce point.

Monsieur le Maire expose à l'assemblée le projet de budget primitif pour l'année 2008.

Comme les autres années, le budget primitif sera voté :

- par nature et avec une présentation croisée
- au niveau des chapitres en section de fonctionnement

- au niveau des chapitres et de l'opération en section d'investissement

Le projet de budget respecte les orientations actées lors de la séance du Conseil Municipal du 27 mars 2008.

Le taux des quatre taxes est maintenu comme suit :

- taux d'habitation	7,44%
- taxe foncière sur le bâti	5,80%
- taxe foncière sur le non bâti	29,57%
- taxe professionnelle	7,90 %

L'état fiscal n°1259 Mi fourni par l'Etat nous indique que nous percevrons pour les 4 taxes un montant de **2.755.409 €** pour 2008 soit une progression de 2,7 % par rapport à 2007. La variation de 2007 à 2008 est de 72.525 €, variation qui provient exclusivement de l'augmentation des bases.

Les produits des services et du domaine sont estimés à 238.500 € par rapport à 240.300 € en 2007.

Le projet de budget s'équilibre comme suit :

- en section de fonctionnement : **4 803 222 €**
- en section d'investissement : **5 529 825 €**

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Dépenses réelles	3 153 800 €
Dépenses d'ordre	1 649 422 €

TOTAL 4 803 222 €

RECETTES

Recettes réelles	4 761 474 €
Recettes d'ordre	41 748 €

TOTAL 4 803 222 €

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Restes à réaliser	2 929 899 €
Déficit reporté	474 178 €
Dépenses réelles	2 084 000 €
Dépenses d'ordre	41 748 €

TOTAL 5 529 825 €

Restes à réaliser	812 682 €
Affectation du	
Résultat	1 327 155 €
Recettes réelles	1 740 567 €
Recettes d'ordre	1 649 421 €

TOTAL 5 529 825 €

Les résultats du Compte Administratif 2007, soit **1 327 155 €** sont repris au Budget Primitif 2008. Les restes à réaliser sont inclus au BP 2008, en totalité pour les dépenses, soit **2 929 898,76 €** et partiellement pour les recettes, soit **812 681,79 €**.

Le virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement s'élève à **1360 934 €**.

Les charges de personnel tenant compte des avancements de grade et des remplacements des agents ayant quitté la collectivité s'élèvent à **1 218 000 €**.

La section d'investissement reprend, quant à elle, les nouvelles opérations définies lors de l'orientation budgétaire du 27 mars 2008.

TRAVAUX VOIRIE RESEAUX	265.000 €
Programme voirie 2007 (quai de la Moder)	100.000 €
Programme voirie 2008 (rue de Limoges, Barrière)	30.000 €
Programme voirie 2009 (route de Dalhunden)	35.000 €
Plantations d'arbres et d'arbustes	20.000 €
Autres agencements et aménagements	20 000 €
Extension et aménagement cimetière	60.000 €
TRAVAUX BATIMENTS	1 380 000 €
Maison de retraite	200.000 €
Travaux divers (Kiecher, etc.)	30.000 €
Aménagement parc et accès villa Wenger	100.000 €
Pôle culturel (MJC- Médiathèque- Musée école)	400.000 €
Réhabilitation maison Beunat – La Poste	170.000 €
Projets amélioration bâtiments associations (Tennis, pétanque, etc.)	30.000 €
Gendarmerie	370.000 €
Rénovation bâtiment ateliers municipaux	50.000 €
Réorganisation travaux Mairie	30.000 €
ACQUISITIONS MATERIEL	195.000 €
Equipement et matériel de transport service technique	100.000 €
Réseau, matériel informatique, téléphonie mairie	25.000 €
Mobilier, divers	10.000 €
Signalisation routière	10.000 €
Parc sport ado (City stade)	30.000 €
Divers	20.000 €
TOTAL	1.840.000 €

Concernant les Budgets Annexes :

Nouvelles recettes et dépenses :

Lotissement KREUZRHEIN tranche 2

Travaux 60 000 €

Reversement de l'excédent excédent de fonctionnement

des BA au BP	295 604 €	reporté	355 604 €
TOTAL	355 604 €	TOTAL	355 604 €

Lotissement Stockwoert

Etudes	400 000 €		
Travaux	700 000 €		
Achat terrains	300 000 €		
Déficit de fonctionnement reporté	1 525 304 €	Vente des terrains	2 925 304 €
TOTAL	2 925 304 €	TOTAL	2 925 304 €

Parc d'activités Herdlach II

Travaux	300 000 €		
Déficit de fonctionnement Reporté	13 376 €	Vente de terrains	313 376 €
TOTAL	313 376 €	TOTAL	313 376 €

Le Conseil Municipal
ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,

décide à l'unanimité

- **de maintenir** les taux d'imposition des quatre taxes
- **d'adopter** par chapitre en section de fonctionnement le Budget Primitif 2008 équilibré à 4 803 222 €
- **d'adopter** par chapitre et opération en section d'investissement le budget Primitif 2008 équilibré à 5 529 825 €
- **d'adopter** les budgets annexes lotissement Kreuzrhein II, lotissement Stockwoert et parc d'activités Herdlach II, tels que présentés ci-dessus.

Article 7 : PROGRAMME DES TRAVAUX FORESTIERS 2008

Monsieur le Maire indique à l'assemblée qu'il a été saisi par l'Office National des Forêts de la proposition de travaux forestiers pour l'année 2008. Il donne la parole à Monsieur l'adjoint en charge de la forêt, Jérôme Dietrich pour les explications.

Monsieur l'adjoint expose qu'avant de passer à la maîtrise d'œuvre et aux choix des entreprises, il est nécessaire que le conseil municipal délibère sur l'enveloppe globale des travaux à exécuter.

Pour 2008, les recettes prévisionnelles brutes des coupes, chablis et bois non façonnés sont estimées à 2 760 € HT.

Les dépenses brutes (maîtrise d'œuvre comprise) sont estimées à 5 640 € HT qui se composent comme suit :

- nettoyage du Wiesmatterwald pour un montant de 4 440 € HT
- sécurisation du parcours de santé pour un montant de 1 200 € HT

Le nettoyage du Wiesmatterwald apportera par ailleurs des recettes non encore chiffrées.

Soit une opération déficitaire d'environ 3 000 € HT.

Il sera également procédé à la vente des layons comme cela s'est fait les dernières années à raison de 10 euros par stère réalisé.

Il informe par ailleurs l'assemblée que préalablement à l'engagement de chaque opération un devis lui sera présenté.

Le Conseil Municipal

ouï l'exposé de Monsieur l'adjoint au maire, Jérôme Dietrich et après en avoir délibéré,

décide à l'unanimité

- **d'accepter** le montant des travaux forestiers pour l'année 2008
- **d'autoriser** le maire ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à l'exécution des travaux dans le respect des règles.

Article 8 : CONSTRUCTION D'UN CLUB HOUSE POUR LE CLUB DE TENNIS DE DRUSENHEIM

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que dans le cadre de sa politique de soutien aux associations le conseil municipal avait décidé d'intégrer la construction d'un club house pour le club de tennis de Drusenheim. Le cabinet d'architecture REY-LUCQUET a dessiné les plans de ce bâtiment et un permis de construire a été déposé.

Il s'agit plus précisément d'un club house de 85 m² adossé au hall de tennis existant situé dans les Jardins de l'Altwasser. Le bâtiment abritera des vestiaires et sanitaires pour les joueurs, une salle de réunion et un local de rangement.

Le projet propose également une remise en valeur des façades du bâtiment existant par la mise en place d'un mur végétal d'une hauteur de plus de trois mètres sur sa périphérie, et de l'application d'une couleur de teinte verte sur son bardage.

Le budget prévisionnel de l'opération s'élève à 120 000 €.

Le Conseil Municipal

ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,

décide à l'unanimité

- **d'autoriser** le Maire ou son représentant à signer, le moment venu, les conventions à conclure dans les secteurs suivants :
 - maîtrise d'œuvre
 - coordination sécurité, protection, santé
 - bureau de contrôle
- **de lancer** la procédure de marchés publics en application des articles 28 et 40 du Code des Marchés Publics, selon une « procédure adaptée » pour la réalisation des travaux de construction d'un club house pour le club de tennis de Drusenheim
- **de lancer** les travaux relatifs à cette opération
- **d'autoriser** le Maire ou son représentant à signer, le moment venu, les contrats de travaux relatifs à cette opération.
- **d'autoriser** le Maire à solliciter les subventions correspondantes auprès des instances compétentes.
- **d'autoriser** le Maire ou son représentant à signer tout document visant à la concrétisation du présent dispositif.

Article 9 : COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS

1. Remise des prix du jury du Fleurissement d'arrondissement, le 28 mars

Le jury d'arrondissement a récompensé les particuliers ainsi que certaines réalisations de la commune (maison de retraite). Il a également félicité la commune pour l'obtention de sa 4^{ème} fleur.

2. Vie associative

- AG des donneurs de sang, le 28 mars. Une cinquantaine de personnes ont reçu une médaille pour leur assiduité.
- Bourse aux vêtements, les 1, 2 et 3 avril : la bourse prend de plus en plus d'ampleur chaque année, elle est très fréquentée.
- Centenaire de la musique municipale. Un concert est organisé pour cette occasion le 26 avril au Gabion. L'entrée coûte 9 € avec en prime, une plaquette souvenir. Le maire invite l'assemblée à être présente pour cet évènement exceptionnel.

3. Anniversaire du marché

Le 4 avril, une quinzaine de commerçants et des dizaines de clients ont célébré le 5^{ème} anniversaire du marché hebdomadaire. Une tombola était organisée, avec des lots offerts par les marchands. Une très forte participation, meilleure que l'an dernier, et surtout une ambiance conviviale et sympathique ont fait de cette après-midi un succès.

4. Intercommunalité

Les syndicats s'installent progressivement, suite aux élections municipales, avec les prises de fonction des nouveaux délégués nommés.

- **Syndicat Intercommunal du Collège de Drusenheim et Environs (SICES)**, le 7 avril : Jacky Keller est nommé président.
- **SIVU du Temple** regroupant les communes de **La Wantzenau, Kilstett, Herrlisheim, Drusenheim, Offendorf et Gamsheim**, le 8 avril : Denis Hommel est nommé président.
- **Communauté de communes de l'Espace Rhénan**. Les entretiens pour l'embauche de la directrice du multi accueil ont eu lieu. Le recrutement est pratiquement achevé.

5. Le chantier de la Poste

L'ouverture du bureau de poste est prévue pour le 13 mai.

6. Achat

Deux véhicules ont été acquis pour les services techniques : un master et un trafic avec benne.

7. Marché public

Un marché d'assurance sera conclu prochainement.

Pour ce faire, un bureau d'études va nous aider pour le souscrire dans les meilleures conditions possibles, le coût de cette prestation de service est d'environ 2 500 €. Les économies engendrées par cette démarche dès la 1^{ère} année devraient couvrir ces frais.

8. Remise des prix du jury du Fleurissement communal, le 11 avril

La commune remettra les prix du fleurissement communal aux particuliers. Un cadeau supplémentaire en l'honneur de la 4^e fleur sera distribué cette année : un joli tablier.